



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 3 MAI 2018

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 30

Votants : 30

N° 6

**OBJET :**

**INSCRIPTION DE  
SITES ET  
ITINERAIRES AU  
PLAN  
DEPARTEMENTAL  
ESPACES, SITES ET  
ITINERAIRES**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – A. CORNE – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – C. DUMONT – J.M. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – R. LOVATY - C. BERTIN – C. BOUARD – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – P. COLAS – A. GIRAUD, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

M. F. SZYPULA - R. MAZAL, Vice-Présidents.

M. M. MORGAND - J. BLETTERY – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres.

M. J.P. BLANC - C. CATARD – G. MARSONI – J. JOANNET – N. COULANGE – G. DURANTET - M. MONTIBERT – F. BOFFETY – A. CHAPUIS, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 22 MAI 2018

Publiée ou notifiée

le : 22 MAI 2018

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** la délibération n°4 du 29 juin 2017 du bureau communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Régional Auvergne - Rhône Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne - Rhône Alpes,

**Vu** la délibération n°6 du 16 novembre 2017 de Vichy Communauté approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

**Vu** la délibération de l'Assemblée départementale du 16 décembre 2008 relative aux modalités d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI),

**Vu** la délibération de l'Assemblée départementale du 13 décembre 2012 relative à la modification des critères d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

**Considérant** le programme de mise à jour du Plan Départemental d'Itinéraires Promenades de de Randonnées (PDIPR) suivi par les services du Conseil Départemental, sollicité par Vichy Communauté, pour l'ensemble des municipalités du territoire, dans le but d'identifier les chemins ouverts aux pratiquants,

**Considérant** l'analyse foncière (gestion des conventions de passage) et la qualité du réseau d'itinéraire (type de revêtement et intérêt),

**Considérant** l'opportunité de la mise en place d'une convention d'entretien avec le Conseil Départemental pour les sites et itinéraires inscrits au PDESI, et des financements associés,

**Considérant** l'opportunité des aides à l'aménagement pour les sites et itinéraires inscrits au PDESI,

**Considérant** le projet d'élaboration par les services de Vichy Communauté, du schéma directeur des Activités de Pleine Nature, document qui consignera l'ensemble des sites de pratiques et itinéraires sur l'agglomération, le réseau de chemins inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires Promenades de de Randonnées (PDIPR), ainsi que les modalités d'entretien, les aménagements et les perspectives d'évolution de ces sites et itinéraires sur 5 ans (2018-2023),

**Propose** au Bureau Communautaire :

- De valider le principe de l'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), au terme de l'élaboration du schéma directeur :
  - o de l'ensemble du réseau d'itinéraire pédestre, équestre, trail et VTT géré par Vichy Communauté des Parcours Permanents d'Orientation de La Verrerie (Saint-Nicolas-des-Biefs) et de la Loge-des-Gardes (Laprugne)
  - o des sites d'escalade de La Salette (Saint-Clément), des Darots (Châtel-Montagne) et de Pierre Châtel (Saint-Nicolas-des-Biefs)
- de s'engager à respecter les critères d'inscription au PDESI fixés par le Conseil Départemental et à mettre en œuvre les travaux et conventions nécessaires,
- d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions découlant de cette inscription.

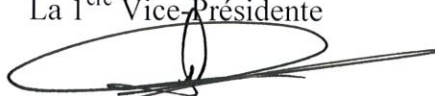
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 mai 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente



Elisabeth CUISSET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03/05/2018

Objet de l'acte : INSCRIPTION DE SITES ET ITINERAIRES AU PLAN DEPARTEMENTAL  
ESPACES, SITES ET ITINERAIRES

.....  
Date de décision: 03/05/2018

Date de réception de l'accusé 22/05/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 03MAI2018\_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180503-03MAI2018\_6-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 6.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180503-03MAI2018\_6-DE-1-1\_1.pdf )